

La Nouvelle-Sanitaire

L'information de l'OVS animal de la région



Section avicole

IAHP et vaccination

A compter du 02/10/23 la vaccination IAHP devient obligatoire pour tous les palmipèdes commerciaux. Deux injections seront nécessaires.

La vaccination pourra être réalisée par des équipes professionnelles formées par les vétérinaires.

Des surveillances par l'éleveur et par le vétérinaire devront être faites pendant la durée de l'élevage par prélèvements d'écouvillons à analyser ainsi qu'une sérologie.

Pour une surveillance optimale, il est nécessaire (et obligatoire) que tous les détenteurs se déclarent !

Délégation de missions

La DRAAF NA délègue certaines missions liées à la gestion de l'IAHP à la FRGDS en tant qu'OVS depuis 2022.

Cette convention a été rédigée en collaboration avec la DRAAF et l'OVS Occitanie.

Ces missions sont animées par ASAVI, adhérent de la section avicole. Comme toutes activités déléguées par l'Etat, l'OVS s'assure du respect de la confidentialité des données, de l'indépendance et de l'impartialité dans le traitement des dossiers.

Retrouvez-nous au Sommet de l'élevage le mercredi 4 octobre à 10h sur le stand GDS (Hall 1 Stand C74)

Nouveau Président de la FRGDS

Monsieur Pascal ROBICHON, Président du comité ruminants, a été élu Président de la FRGDS le 6 juin dernier. Pascal est éleveur de bovins et d'ovins dans la Vienne et également Président du GDS 86. Il succède à Franck DAUBIN, qui a présidé la FRGDS depuis sa création en 2016. Nous remercions chaleureusement Franck pour son implication au sein de la FRGDS, de GDS France et auprès de nos partenaires.

L'Assemblée Générale sous le signe de la biosécurité

La FRGDS NA a tenu son AG le 6 juin à Coulounieix-Chamiers, Présidée par Franck DAUBIN et en présence de Mme Virginie ALAVOINE, directrice-adjointe de la DRAAF. Cela a été l'occasion de présenter les actions de nos sections en 2022 : lutte contre la tuberculose bovine, aides aux diagnostics avortements en ruminants, Plan Apicole Européen, expérimentation de pièges frelon, suivi de l'IAHP, avancement de l'éradication SHV/NHV en aquaculture dans le cadre du Programme National d'Eradication et de Surveillance (PNES), prophylaxies Aujeszky/SDRP et suivi des formations et audits biosécurité en section porcine.

Le Dr Michaël TREILLES, directeur R&D du laboratoire Qualyse et directeur de l'association ARPANT nous a fait le plaisir d'intervenir sur le sujet de l'antibiorésistance en rappelant qu'il s'agissait d'un phénomène naturel malheureusement amplifié avec le mésusage des antibiotiques. Il est nécessaire d'en avoir une bonne utilisation tant en médecine humaine qu'en médecine vétérinaire. C'est un enjeu de santé publique ! Nos sections interviennent régulièrement auprès des éleveurs pour réduire l'usage des antibiotiques notamment en préconisant les mesures de biosécurité pour limiter les pathologies en élevages : formations, informations, diagnostics, analyses, conseils.

Nous remercions nos invités présents : la DRAAF, les laboratoires (Qualyse, LILCO), la FREDON NA, les syndicats (FRSEA, Coordination Rurale), Interbev, VIVEA, et bien sûr nos adhérents. Nous apprécions de travailler à vos côtés, dans l'intérêt de tous les éleveurs de la région.

Les présentations sont disponibles sur le [site internet](http://www.frgdsna.org).

Lutte contre la déprise vétérinaire

Trois départements ont répondu à l'Appel à Projet PEI de la Région concernant la désertification vétérinaire (Vienne avec ex-PC, Dordogne, Haute-Vienne). La 1^{ère} phase permettait de mener des réflexions sur les actions à réaliser pour redynamiser le maillage vétérinaire rural avec les principaux acteurs concernés (vétérinaires, GDS, Chambres d'agriculture, DDPP, laboratoires, départements, etc.). Une 2^e phase d'expérimentation terrain sera mise en place en 2024. La FRGDS et le GTV NA sont partenaires et soutiennent ces projets.

Section ruminant – Fièvre Q

Quatre GDS de la région (16/19/79/86) participent à l'étude «Statut fièvre Q dans les élevages ouverts au public» organisée par GDS France dans le cadre de la plateforme ESA. Cela permet de tester le protocole élaboré en conditions terrain. En lien avec l'éleveur et le vétérinaire, il s'agit de réaliser des prélèvements dans des élevages ruminants et interpréter les résultats avec l'éleveur afin de l'accompagner et le sensibiliser à cette zoonose permettant d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions.

Site internet

Pensez à consulter le site de la FRGDS NA pour plus d'actualités (apicoles, actions GDSA NA, MHE, etc.)

www.frgdsna.org

Tuberculose bovine : zone d'expérimentation soutenue par la Région

La Nouvelle-Aquitaine est la région concentrant le plus de foyers de tuberculose bovine au niveau national (63 % des foyers en 2022). Le risque de perte de statut indemne est réel, et serait catastrophique pour la filière bovine.

La FRGDS et les GDS sont auprès des éleveurs dans la prévention (formations, conseils) et également dans la gestion de foyers avec les vétérinaires et les services de l'Etat entre autres.

Depuis plus d'un an, Région, DRAAF, GTV (Groupement Technique Vétérinaire), Chambre Régionale d'Agriculture et FRGDS échangent régulièrement afin d'avoir un plan régional de lutte contre la tuberculose pour améliorer la gestion et le suivi de cette maladie et accompagner les éleveurs. Le plan régional a été présenté en CROPSAV le 20/05/2022.

La Région avait été sollicitée pour un accompagnement financier sur la prévention et l'aide à des investissements de matériel de biosécurité

La Région Nouvelle-Aquitaine a répondu favorablement à cette demande en mettant en place une expérimentation sur 2 zones (l'une sur la Dordogne/Haute-Vienne, et l'autre sur les Pyrénées-Atlantiques/Landes) représentant une cinquantaine de communes et regroupant 420 exploitations y résidant ou y faisant pâturer les animaux.

Sur ces 2 zones, l'ensemble des acteurs mobiliseront leurs efforts conjointement notamment pour :

- la réalisation des prophylaxies ;
- la mise en œuvre du programme Sylvatub et le suivi de la faune sauvage ;
- la mise en œuvre de mesures de biosécurité renforcées ;
- la mise en œuvre d'une gouvernance régionale et d'un suivi régulier des actions.

La Région propose de soutenir la mise en œuvre de mesures de biosécurité renforcées par :

- La réalisation d'un diagnostic biosécurité chez tous les détenteurs d'animaux du secteur réalisé par le réseau des Groupements de Défense Sanitaire d'ici mi-2024 dont 80 % sont financés par la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Le soutien aux investissements de biosécurité nécessaires en ouvrant un dispositif spécifique financé à 65% par la Région Nouvelle-Aquitaine et 15% par les départements concernés le souhaitant.

Nous comptons sur votre engagement pour réaliser le diagnostic avec votre GDS qui pourra vous accompagner dans les mesures à mettre en place sur votre élevage. Profitez de cette opportunité pour identifier les axes d'amélioration possibles au sein de votre exploitation !

